



Refus de l'enfant d'aller avec son père

Par Visiteur

Mon mari est un homme très violent, je suis en instance de divorce, l'autorité parentale est exercée de plein droit en commun par les parents, sur Mickael. Mickael refuse de voir son père, il veut le voir dans un lieu sécurisé, quelle démarche faut-il faire ?

Par Visiteur

Bonjour Madame

Quel âge a votre enfant ?

Il vous faut saisir le JAF afin de faire part de ce refus et de trouver une solution.

Est-ce que la violence de votre mari est avérée ?

Cordialement